

Emploi

A la télé, la valse des temporaires

Le service public emploie beaucoup plus de précaires que TF1.

Par Isabelle ROBERTS
mardi 02 mai 2006

Je travaille à France Télévisions depuis longtemps. Et pourtant, il n'est pas certain que je garde mon emploi jusqu'à la fin de l'année. Je suis... Non, je ne suis pas Béatrice Schönberg, je suis un précaire. Car c'est bien le service public (France 2, France 3, France 4, France 5, RFO) qui est le plus gros employeur de précaires de toutes les télés, tandis que TF1, sorti récemment du CAC 40, fait curieusement figure de bon élève. C'est que la Une, contrairement à France Télévisions, n'a pratiquement pas de productions maison, et ce sont les sociétés extérieures à qui la chaîne fait appel qui prennent à leur charge le recours aux précaires. Pratique.

Mais qui sont ces précaires au fait ? Des CDD, des pigistes, des intermittents exerçant tous les métiers de la télé : journalistes, décorateurs, monteurs, mais parfois aussi des secrétaires, standardistes ou documentalistes. En 2005, selon sa DRH, France Télévisions a employé 2 316 précaires (dont 1 446 CDD, 710 intermittents et 160 pigistes), des chiffres en baisse de 5 % par rapport à 2004.

Pourtant, récemment la situation s'est durcie. A France 2, depuis 2004, en plusieurs vagues, une quinzaine de journalistes précaires, pigistes et CDD, travaillant pour la chaîne depuis plusieurs années, se sont vu brutalement signifier leur congé par Arlette Chabot, directrice de l'information. Le prétexte ? « Il n'y en a pas vraiment, rapporte un syndicaliste. *d'un seul coup on les trouve nuls, mal habillés ou alors on n'aime pas leur voix à l'antenne.* » Certains ont été illico remplacés par des journalistes en poste depuis moins longtemps.

«Jeu normal». Surfant sur l'actualité du CPE, le SNJ, le SNJ-CGT et la société des journalistes (SDJ) de France Télévisions ont lancé une pétition exigeant la *«régularisation des journalistes placés abusivement en position de précarité alors qu'ils exercent la profession depuis des années dans le service public.»* Des accusations dont Arlette Chabot se défend : *«C'est le jeu normal d'une rédaction, il y a des gens en congés que nous remplaçons par des CDD. Quand le remplacement est terminé, le CDD s'arrête. Après, il y a des gens que je n'ai pas forcément envie d'embaucher, mais qui sont bien sûr des remplacements. Et puis, il y a ceux que j'ai envie de garder : d'ailleurs, je viens d'annoncer que cinq CDD seraient embauchés.»*

Effet pervers. Du blabla, selon Maryse Richard du SNJ de France 2 : *«La direction veut des journalistes Kleenex, souples, disponibles qui font n'importe quoi sur commande parce qu'ils ont peur de perdre leur emploi. Mais ils oublient qu'il y a des lois et que l'inspection du travail les a alertés sur l'abus de précaires.»* La loi, justement, et des admonestations ministérielles en 2003 ont obligé France Télévisions à mettre un frein au recours aux précaires. Avec un effet pervers, dénonce Carole Petit, secrétaire générale du SNJ de France 3 : *«Les petits contrats ont augmenté. Par exemple, pour un même travail, on prend un CDD pendant deux jours, et un autre pour les deux jours restants.»*

Et toujours ce paradoxe : tandis qu'il houspille le service public, le gouvernement ne lui donne pas de quoi régulariser ses précaires. *«L'audiovisuel a fonctionné des années sans se poser de questions, résume Carole Petit. On faisait appel à des CDD, et puis on les intégrait. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Notre combat, c'est de savoir ce qu'on fait de ces gens qui ont travaillé pendant des années.»* Le SNJ a recueilli les témoignages de plusieurs d'entre eux : Marc, Laurent, Chloé (1) racontent leur quotidien *«flexible»* et leur statut, *«corvéable à merci»*.

(1) Les prénoms ont été changés.

<http://www.libération.fr/page.php?Article=378860>